



L'édito

Anne-Françoise Loup

Promenons-nous dans la ville

L'été est là: dans les rues, entre les fontaines de la ville, dans les places de jeux et de quartier, nos enfants vont et viennent, entre école, devoirs et activités extrascolaires... ceci pour quelques jours encore: les grandes vacances s'approchent à pas de géant!

Pour marquer cette fin d'année scolaire, la Ville organise deux événements symboliquement importants. Ainsi, jeudi 28 juin, dès 16h30, les élèves de la troisième à la huitième Harmos scolarisés en ville s'élanceront sur la plaine du Mail à l'occasion du 39^e marathon des écoles. Cette compétition, qui s'achève par une remise de prix, symbolise toute l'importance de l'activité physique pour rester en forme et en santé dès le plus jeune âge.

Puis, vendredi 6 juillet, ces mêmes élèves nous raviront avec la traditionnelle fête de la jeunesse dont le thème cette année sera «Promenons-nous dans les bois». En marge du défilé, les spectateurs découvriront toute une panoplie de costumes évoquant tantôt les animaux de la forêt, tantôt les arbres qui fleurissent! Cette année encore, des surprises festives et récréatives seront proposées au Jardin anglais.

Ces deux moments de fête et d'émotion rassemblent bien au-delà des familles: ce sont des générations et des quartiers qui se rassemblent autour des plus jeunes. Ces moments festifs continuent d'être offerts grâce aux nombreux bénévoles dont la présence est essentielle pour le succès de ces fêtes. Venons donc nombreux les saluer ainsi que les enseignants et organisateurs, venons, le sourire aux lèvres, fêter l'arrivée des vacances avec nos enfants!

Directrice de l'éducation, de la santé et de l'action sociale



Dans « Bhavesh Joshi Superhero », film indien de Vikramaditya Motwane, un justicier combat la corruption qui règne à Mumbai.
• Photo: sp

Neuchâtel, cité fantastique

Plus que neuf jours avant le début du NIFFF! Pour sa 18^e édition, le festival international du film fantastique de Neuchâtel propose un tour d'horizon des productions attendues mais aussi des premiers films de talents émergents. En tout, 104 longs-métrages pour démontrer l'exceptionnelle variété du cinéma de genre, à savourer en salle... ou à l'Open Air de la place des Halles.

Pour la toute première fois de l'histoire du NIFFF, un Open Air de plus de 500 places sera installé à la place des Halles, pour projeter une vingtaine de films dont cinq grands clas-

siques tels que «2001: L'Odyssée de l'espace», «Vertigo» de Hitchcock et «Dead Ringers» de David Cronenberg. Ces chef-d'œuvres restaurés sont à voir gratuitement!

Cap sur la Nouvelle-Zélande

Au menu de la compétition internationale, seize films concourent pour le prix H. R. Giger «Narcisse» d'une valeur de 10'000 francs. Cette distinction, offerte par la Ville de Neuchâtel, sera remise par le président du jury, le réalisateur canadien invité David Cronenberg. En lice, on relève «Under the Silver Lake» de David Robert Mitchell, «Climax» de Gaspard Noé,

l'auteur du sulfureux «Irréversible», ou encore «Tigers are not afraid» de la Mexicaine Issa Lopez, qui plonge au cœur de la guerre des cartels mexicains.

La Nouvelle-Zélande sera également à l'honneur de l'édition 2018, avec une première rétrospective consacrée à l'imaginaire cinématographique néo-zélandais. Pas moins de 17 films et une conférence en présence de réalisateurs pour découvrir une production abondante et très variée. Et pour la soirée d'ouverture, c'est la web-série suisse «Le 5^e Cavalier» qui sera présentée en première mondiale.

• Programme complet sur www.niff.ch



Le Conseil communal propose des mesures à court et moyen terme pour améliorer l'accès à la gare.



Du pédalo à la plongée, de l'aviron au paddle: il existe mille et une façons de profiter du lac cet été à Neuchâtel.



Votre ado part cet été sac au dos? Une école de self-défense dispense des cours à l'intention des globetrotteurs.

Publicité



www.danse-equilibre.ch

**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

Safe. 20h/24.

Notre Centre de compétences de Neuchâtel abrite une nouvelle génération de safes accessibles 20h/24, disponibles à la location en 3 formats, dès 200 CHF par an. **Appelez-nous au 0840 241 241 ou demandez plus d'informations à l'un de nos conseillers.**

Accessibles
en libre-
service

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen du Vignoble **Siège** 2023 Gorgier (Rue du Centre 8) **Agences** Bevaix, Colombier, Gorgier, Neuchâtel, La Neuveville, Saint-Blaise **Bancomats** Auvornier, Bevaix, Colombier, Gorgier, Neuchâtel (Gare CFF, La Maladière-Centre, Saint-Honoré 1 et station sud du Fun'ambule), La Neuveville, Saint-Blaise **Téléphone** 0840 241 241

Trafic en ville

Outil inédit de monitoring

Connaître le nombre de véhicules qui passent sur les principaux axes routiers, dénombrer les traversées motorisées ou piétonnes aux carrefours lors des heures de pointe, c'est désormais possible en ville de Neuchâtel. Et ceci grâce à un outil de consultation disponible en libre accès sur le géoportail du canton (SITN), qui fournit des données objectives et régulièrement mises à jour pour tous les acteurs de la construction et de la planification urbaine.

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec le Canton, a mis sur pied un monitoring de trafic. Jusqu'ici, l'évaluation du passage des véhicules se limitait le plus souvent à une moyenne journalière du trafic sur les routes, avec des données remises à jour plus ou moins régulièrement.

Les ingénieurs ont mis en place une organisation permettant de dresser et de tenir régulièrement à jour le plan des charges journalières sur les principaux axes routiers de la commune ainsi que les charges de pointe aux principaux carrefours en distinguant les véhicules motorisés, les deux-roues légers et les piétons en particulier.

55 carrefours de la ville

Avec ce monitoring précis, qui compile à l'heure d'aujourd'hui les premiers résultats d'un an d'observation, il est également possible de connaître le nombre de traversées motorisées (voitures, camions, motos), piétonnières et cyclistes sur 55 carrefours de la ville, grâce à des comptages par caméras. Toutes ces données sont à trouver en libre accès sur le géoportail SITN (<https://sitn.ne.ch/>).

Collaboration exemplaire

« Cette innovation, encore inédite dans un géoportail officiel en Suisse, permettra à tous les acteurs de la construction et de la planification urbaine de se fonder sur des valeurs communes fiables et cohérentes, relève l'ingénieur communal de la Ville de Neuchâtel, Antoine Benacloche. Elle est aussi le résultat d'une collaboration exemplaire entre la Ville de Neuchâtel et le Canton par ses services des ponts et chaussées et du SITN. »

Un menu copieux attend le Conseil général pour sa dernière séance avant la pause estivale



Avant un réaménagement d'envergure, des mesures seront prises cet été pour fluidifier le trafic au carrefour Blaise-Cendrars. • Photo: Stefano Iori

Améliorer l'accès à la gare

Avant la pause estivale, le Conseil général devra se prononcer lundi sur un rapport qui fixe les mesures d'agglomération prioritaires de la législature en cours et s'accompagne d'un crédit de 962'000 francs pour réaliser trois premiers avant-projets. L'une des priorités retenues est d'améliorer l'accès à la gare, en se concentrant d'abord sur le côté nord. En l'attente, des aménagements provisoires seront réalisés cet été au carrefour Blaise-Cendrars.

De la gare au centre-ville, des Portes-Rouges à la rue des Draizes: les mesures proposées dans ce rapport « s'inscrivent dans la continuité des démarches participatives engagées ces dernières années et, plus largement, dans la vision d'une mobilité urbaine durable », explique l'exécutif. Elles visent à favoriser le report modal en améliorant la desserte en transports publics et l'accessibilité en mobilité douce des secteurs de densification principaux de la ville, tout en valorisant les espaces publics. Au titre de mesures du projet d'agglomération, elles pourront compter sur un cofinancement du Canton et de la Confédération.

Priorité de droite supprimée

L'une des trois mesures à faire l'objet d'une demande de crédit d'avant-projet concerne un secteur crucial mais aujourd'hui problématique: la place Blaise-Cendrars, qui constitue l'interface principale de la gare. Pour répondre rapidement aux conflits d'usage et aux engorgements récurrents aux heures de

pointe, le Conseil communal a décidé la mise en place de mesures à court terme, visant à sécuriser l'espace pour les piétons et à favoriser la progression des bus.

Concrètement, les automobilistes ne pourront plus tourner à gauche depuis le centre-ville en direction de la rue des Sablons et la priorité de droite sera supprimée, ce qui devrait permettre de fluidifier le trafic. Un couloir prioritaire pour les bus sera par ailleurs aménagé dans le sens montant, depuis le virage au sortir du giratoire.

Prolonger le sous-voies

A moyen terme, il est prévu de prolonger le passage sous-voies principal de la gare vers le nord pour le faire déboucher de l'autre côté de la rue. Le mur sera reculé de cinq mètres, afin de pouvoir déplacer à cet endroit l'arrêt de bus situé actuellement en contrebas de la rue des Sablons. Il sera ainsi possible de passer directement du bus au train, sans avoir à traverser en surface.

Ce réaménagement ne pouvant suffire à lui seul à améliorer la situation au nord de la gare, il est prévu, dans un second temps, de dévier le trafic individuel motorisé par le giratoire du Rocher, ce qui permettra d'aménager une zone de dépose-minute dans l'espace libéré en contrebas, où s'arrêteront également les bus. De là, il sera possible d'emprunter une nouvelle passerelle, qui donnera accès directement aux quais et qui sera assez large pour y pousser son vélo. Un crédit d'étude a d'ores et déjà été libéré pour cette réalisation majeure.

Draizes et Portes-Rouges

Les deux autres mesures retenues comme prioritaires consistent à désengorger la rue des Draizes par des aménagements devant inciter les automobilistes qui ne font que traverser Neuchâtel à prendre l'autoroute à Auviernier plutôt qu'à Vauseyon. Le secteur des Portes-Rouges sera quant à lui requalifié afin d'accorder davantage d'espace à la mobilité douce, avec la création d'une place de quartier à La Coudre. Les priorités ont été fixées « en fonction de l'importance des secteurs, des développements urbains attendus à proximité, de la nécessité d'agir et des opportunités », explique l'exécutif dans son rapport. Le Conseil général dira ce qu'il en pense lundi. (ab)

Foot, ambulances et camps de ski

Le Conseil général devra également se prononcer lundi sur deux demandes de crédit de l'ordre de quelque 500'000 francs chacune, visant, l'une, à remplacer deux ambulances affichant près de 220'000 kilomètres au compteur, et pour la seconde, à changer la pelouse synthétique du terrain de Pierre-à-Bot, usée après dix-huit ans d'utilisation. A l'ordre du jour figure par ailleurs un rapport d'information, qui explique les mesures décidées par l'Eoren suite au récent arrêt du Tribunal fédéral sur le financement des sorties extrascolaires.



Rendez-vous incontournable de l'été, l'Auvernier Jazz festival se tiendra cette année sur quatre soirs

Dix ans d'Auvernier Jazz

De la bonne musique, les pieds dans l'eau et la tête sous les étoiles : l'Auvernier Jazz fêtera cet été ses dix ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire d'une pierre blanche, le festival jouera les prolongations en ouvrant ses portes un jour plus tôt que de coutume pour une soirée « découverte » à l'entrée libre, avant de proposer un voyage musical « jazzy, mais pas que », avec des artistes des quatre coins du monde.

Brasser les genres, mélanger les cultures, s'enrichir de la diversité du monde : l'Auvernier Jazz s'est ouvert dès ses débuts à d'autres styles de musique que le jazz. Et c'est cette diversité que le fondateur et président du festival, Jean Martin Peer, a voulu mettre en avant à travers la programmation de cette édition anniversaire, qui se tiendra du 23 au 26 août prochain. Au fil des concerts, les différents artistes à l'affiche emmèneront ainsi le public dans un « voyage au travers des styles musicaux de ces cent dernières années », entre « jazz, blues, mambo, swing, rock'n'roll, soul, folk, bossa nova, samba, funk et jungle beat ».

Le festival s'ouvrira en fanfare le jeudi soir, par une parade qui déambulera dans les rues du village avant de rejoindre le bord du lac pour une soirée gratuite qui verra la projection d'un documentaire dédié à La Nouvelle-Orléans, berceau du jazz, et aux



Sacré « voix de l'année » aux Victoires du jazz l'an dernier, Hugh Coltman sera l'une des têtes d'affiche de cette édition anniversaire. • Photo : sp

musiciens qui ont fait son histoire. Le public pourra le découvrir en compagnie de son réalisateur, Darren Hoffmann, et de Shannon Powell, un

battu virtuose venu de Louisiane, qui a notamment joué avec Ellis Marsalis, Harry Connick Junior et Diana Krall.

Une légende de La Nouvelle-Orléans

Ce jazzman aux multiples disques de platine se produira avec son quartet le samedi soir sur les rives d'Auvernier, pour une soirée qui s'annonce très festive avec Pierre Omer's Swing Revue, qui viendra accompagné de Lalla Morte, une « délicieuse danseuse fakir au boa ». A l'affiche figure également Sugar T & The Swells, un groupe qui nous replongera avec délice dans les années 50 et 60.

La soirée du vendredi sera marquée par la venue de Hugh Coltman, un chanteur franco-britannique sacré « voix de l'année » aux Victoires du jazz en 2017 qui se produira également cet été à Montreux. Deux habitués du festival complètent les têtes d'affiche de cette édition 2018 : le bassiste américain Richard Bona et le Genevois Grégoire Maret, l'un des rares harmoniciens de jazz. Leur duo viendra clore en beauté le festival, dimanche soir.

Mais l'Auvernier Jazz, c'est aussi un festival off qui verra se produire cette année avec une vingtaine de groupes et d'artistes de la région sur cinq scènes dans les rues et caveaux du village vendredi et samedi, dont Florence Chitacumi et I Skarbonari. (ab)

- **Du 23 au 26 août au bord du lac à Auvernier. Programme complet et billetterie : www.auvernierjazz.ch. Rabais de 20% sur le prix des billets jusqu'au mardi 3 juillet.**



Agenda culturel

Galerias et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition « Valérie Favre » jusqu'au 12.08.2018; exposition « Louis de Meuron. Impression d'Eden » jusqu'au 26.08.2018, visite commentée de l'exposition par Pamela Corvalan, commissaire de l'exposition, je 28.06 à 18h30; démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 01.07 à 14h, 15h et 16h.

Galerias de l'histoire, antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition « L'impermanence des choses ». Brunch et visite guidée, di 22.07 à 11h, réservation indispensable au 032 717 85 60.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent » jusqu'au 2 décembre 2018. Dans le parc, exposition « Eclats de nature » jusqu'au 23.09.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.
Jardin botanique

- « Carnet de voyage » atelier 4 à 6 ans, me 27.06 de 14h à 15h30.
- « Papier fleuri » atelier 4 à 6 ans, me 11.07 de 10h à 11h30 et atelier 7 à 10 ans, je 16.08 de 10h à 11h30.

- « Le grand voyage du thé » atelier 4 à 6 ans, me 22.08 et me 29.08 de 14h à 15h30.

MAHN

- « Peins ton paradis... » atelier 4 à 6 ans, me 08.08 de 14h à 15h30 et atelier 7 à 11 ans, me 08.08 de 10h à 12h.
- « Haut les masques ! » atelier 4 à 6 ans, je 09.08 de 10h30 à 12h.

MHN

- « Comme par magie ! » atelier 7 à 10 ans, me 11.07 de 14h à 15h30.
- « Enquête au musée » atelier 7 à 10 ans, ma 14.08 de 14h à 15h30.
- « Etonnantes petites bêtes » atelier 4 à 6 ans, ma 10.07 de 10h à 11h30.
- « Fossiles » atelier 4 à 6 ans, ma 14.08 de 10h à 11h30.

MEN

- « La momie en bonne compagnie » atelier 7 à 10 ans, je 12.07 de 14h à 16h.

- « Des plumes et des hommes » atelier 4 à 6 ans, je 16.08 de 14h à 15h30.

Divers

Cinéma Sud, (parc des Jeunes-Rives/en cas de pluie : Le Garage, rue de l'Eglise), « Supa Modo », en avant-première suisse, di 01.07 à 21h30; « La Jaula de Oro » lu 02.07 à 21h30; « Wajib » ma 03.07 à 21h30; « Wallay » me 04.07 à 21h30, amenez votre siège.

Bar King du Lac (port de Neuchâtel), Amour, me 27.06 dès 18h15; « L'Effet Philemon », je 28.06, de 18h15 à 19h et dès 20h30; « Lyneras », me 04.07 dès 18h15.

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), « Gymnaz'Out 2018 », me 04.07 de 20h à 2h, carte d'identité requise.

Salon du Bleu Café (fbg Lac 27), « Alejandro Reyes » en concert live, ve 29.06 à 21h. www.bluegasoline.ch.

 L'actualité culturelle

Chant à l'Ermitage



Pensez à prendre une chaise ou une couverture pour ce concert des EVELles, un ensemble vocal féminin d'une dizaine de membres placé sous la direction d'Anne Rémond. C'est en effet en plein air, dans le cadre original de la grotte de l'Ermitage, que les chanteuses donneront de la voix, proposant une balade musicale reliant mélodies classiques, profanes et sacrées, à des chants du monde, gospels et mélodies plus populaires. En cas de pluie, le concert se tiendra à la chapelle de l'Ermitage.

Judi 28 juin à 19h30 à la grotte de l'Ermitage. Entrée libre, collecte. Infos : www.evelles.ch

Jeunes musiciens en concert

Chant, guitare, piano, violon, flûte, saxo : plusieurs solistes issus du cursus préprofessionnel et terminal du Conservatoire de musique de Neuchâtel se succéderont sur scène la semaine prochaine au Temple du Bas, accompagnés d'un orchestre constitué de professeurs et d'étudiants sous la baguette de Nicolas Farine. Au programme figurent notamment le *Concerto pour piano en ré majeur* de Haydn, la *Ballade pour flûte et orchestre* de Franck Martin, le magnifique *Concerto d'Aranjuez* de Joaquín Rodrigo et des airs tirés de *La Belle Hélène*, un opéra-bouffe de Jacques Offenbach.

Mardi 3 juillet à 19h30 au Temple du Bas. Entrée libre, collecte

César Franck (2)

Jouer l'intégrale de l'œuvre d'orgue de César Franck : c'est le rendez-vous proposé par Simon Peguiron, organiste



titulaire de la Collégiale, dans le cadre des 12 Vendredis à la découverte de l'orgue. Le deuxième de cette série de quatre concerts verra au programme la *Fantaisie en do majeur* et la *Grande pièce symphonique*. «N'y voyez pas la célébration d'un anniversaire quelconque – il n'y en a pas!», explique Simon Peguiron quant à cette rétrospective

dédiée à César Franck, qui se poursuivra en septembre. «Il s'agit juste d'un souhait de faire entendre cette musique magnifique sur notre orgue, qui n'a peut-être pas été initialement conçu pour ce répertoire, mais s'y prête néanmoins à merveille.»

Vendredi 29 juin à 18h30 à la Collégiale. Entrée libre, collecte.

Spectacle de danse

Les élèves de l'école de danse de Zully Sallas présentent leur spectacle de fin d'année ce week-end. Un spectacle intimiste, où il sera question de travail corporel et énergétique, d'écriture, au sens de «poésie», d'un Ave Maria, d'un rêve voilé et d'un voyage au pays des «Roses de Picardie», dont la musique sera jouée par Gilles Rémy et son jazz band.

Samedi 30 juin à 17h et 19h au studio de la «Cave perdue», à 40m du théâtre du Pommier ou par la rue du Château. Le chemin sera fléché.

 Le festival de films d'Afrique et de la diaspora clôt la saison du CCN - théâtre du Pommier

Films d'Afrique au Pommier

Le théâtre du Pommier accueille la 9^e édition du festival de films d'Afrique et de la diaspora, les 29, 30 juin et le 1^{er} juillet. Organisée par l'Agence culturelle africaine de Neuchâtel, la manifestation propose une sélection de sept films, dont «Samba Traoré», en hommage à son réalisateur burkinabé Idrissa Ouédraogo, décédé en début d'année.

La manifestation s'ouvrira ce vendredi en présence de Moustapha Tambaou, ancien conseiller technique au ministère de la culture et de la communication du Sénégal. Ce spécialiste des questions politiques donnera une conférence sur le thème «diversité culturelle et migrations». «Nous souhaitons non seulement ouvrir le dialogue avec la population neuchâteloise, mais également apprendre aux jeunes Africains domiciliés dans le canton à connaître la culture de leurs origines», indique Zal Saliou N'Diaye, pour l'Agence culturelle africaine de Neuchâtel.

Trois jours de projection

Parmi les sept films projetés, le public découvrira notamment «Guelwaar». Une fiction pleine d'humour durant laquelle un militant syndical et ardent défenseur d'une Afrique non-assistée meurt à la suite d'une agression. Son corps est remis à une famille musulmane



Le «TGV» de Rambo sillonne les pistes cabossées entre Dakar et Conakry. Projection : dimanche 1^{er} juillet à 15h au Pommier. • Photo : sp

par erreur. A ne pas manquer, le portrait de Cheikh Anta Diop par le réalisateur Ousmane William Mbaye. Un film qui raconte le combat d'un savant précurseur, afin de redonner à l'Afrique une conscience historique et une dignité. «En ce 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous souhaitons véritablement favoriser le vivre ensemble, construire des ponts entre les peuples plutôt que des barrières», poursuit Zal Saliou N'Diaye.

Belle visibilité

«Cette année, le Centre culturel neuchâtelois – théâtre du Pommier nous fait

l'honneur de nous intégrer à sa saison. C'est pourquoi nous avons déplacé les dates de la manifestation qui se tient habituellement à l'automne», relève Zal Saliou N'Diaye. Une belle ouverture pour la manifestation qui bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité. Sur place, des boissons et en-cas africains permettront à chacun de se restaurer. Des spécialités culinaires sénégalaises seront à notamment à déguster. (ak)

Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet au CCN-théâtre du Pommier. Entrée: 15 francs. Pass de soutien pour les trois jours: 100 francs. Programme complet sur www.ccn-pommier.ch



Chronique culturelle

Foot et musique

Au moment où quelques joueurs de la Nati se prenaient pour des rapaces sur le terrain d'une improbable enclave russe coincée entre la Lituanie et la Pologne, l'ensemble de jazz funk DFX de Vevey faisait s'accroupir puis se relever et sauter tous ensemble les gens venus nombreux malgré le match fêter la musique à la rue du Concert. Peu auparavant, les «Relics» du rock et du blues nous avaient fait oublier, avec un sublime «Brown Sugar», que le match avait commencé. Costumée en princesse extraterrestre, la talentueuse Valérie Paris du groupe «A Virtuel Friend» nous a ensuite réconfortés le temps que la Suisse perdait. Puis vint l'égalisation et la délivrance grâce à un feu-follet qui s'est pris pour un aigle. Et l'explosion de joie... suivie d'un retour massif des fans de foot à la Fête de la musique. La fin de soirée de ce vendredi fut festive à souhait avec l'excellent groupe de dub de Daniel Spahni. Comme quoi foot et musique peuvent faire bon ménage (à condition d'avoir un portable)! Cette fête ne serait pas possible sans le soutien de votre ville. Merci à ces organisateurs pour ces deux jours de liesse!

Patrice Neuenschwander



ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage
Support · Formation
Téléphonie IP · Réseaux
Gestion PME



Christian Studer www.ordifute.ch
2000 Neuchâtel 032 846 13 40



M

M E S S E I L L E R S A

Une équipe à votre service !

Route des Falaises 94 - 2006 Neuchâtel
Tél. 032 725 12 96 - Fax 032 724 19 37

www.messeiller.ch



La chronique « Neuchâtel autrefois »

Quand les routes ouvraient la voie au tram



Yves Demarta

C'est de 1892 à 1910 que fut réalisé le réseau des trams de Neuchâtel et environs le long de la bordure de routes à gestion communale, communale et cantonale à la fois, ou essentiellement cantonale, déjà existantes ou construites à cette occasion, toutes ultérieurement asphaltées et rélargies.

La consultation des archives publiques traitant de ce sujet, vu le manque d'informations imprimées, se trouve compliquée du fait que le décideur payeur était tantôt l'Etat, tantôt les communes. Ainsi, en 1901, c'est le Canton qui a imposé le tracé de la nouvelle route de Peseux, rebaptisée des Draïzes en 1926, et donc du tram, en un quartier encore peu habité et libre d'infrastructures: un tracé rectiligne plus méridional que l'ancien, qui rejoignait les Carrels par l'actuelle rue de Bourgogne. Le fait que la Ville ne fut financièrement pas impliquée explique le relatif silence de ses archives. Mais à Corcelles, c'est probablement le village qui a voulu la création de l'avenue Soguel



Vers 1910, la liaison directe sur le pont évitant le carrefour du Rocher et le début des Fahys rélargi, dominant les anciennes remises ferroviaires.

(jadis Porcena) menant dès 1902 la ligne de tram à son terminus proche de l'ancien collège.

Les lignes n'empruntant que des routes déjà en place lors de leur aménagement sont les suivantes: dès 1892, le prolongement du NCB place Pury-place d'Armes-Gare; dès 1894, le tram de Saint-Blaise, touchant quatre communes, par les Epancheurs, St-Honoré, 1^{er}-Mars, la Maladière et une route des Saars achevée en 1842; dès 1899, le tram de Serrières par la rue de l'Evole de 1824; dès 1901, le tram de Valangin par la route des Gorges ouverte en

1854; dès 1910, l'achèvement de la boucle Tour de ville.

Au pied des falaises

De la place Pury à Boudry, tout fut au contraire à créer: voie ferrée du NCB à vapeur et nouvelle route cantonale ont été réalisées ensemble et inaugurées en 1892. Le fait que les rails en site propre bordaient la route, à l'exception de l'entrée initiale à Boudry par la rue du Collège, lui a valu de perdurer. Quelques rares photographies laissent imaginer l'ampleur des travaux de remblayage du lac effectués de la place Pury à

Serrières, voire à Auvernier, au pied de falaises encore apparentes: des travaux à peine facilités par l'abaissement du niveau du lac après la 1^{ère} correction des eaux du Jura.

Les routes Prébarreau-St-Nicolas dès 1856, des Poudrières et de Vausseyon de 1790, la route historique de France, des Carrels à Corcelles ont permis la construction du tram de Corcelles en 1901 et 1902. N'y manquait que cette route des Draïzes, étudiée dès 1899, acceptée début 1901 et concrétisée en quelques mois.

Nouvelles liaisons à La Coudre

L'aménagement de la ligne de La Coudre, mené de 1907 à 1910 avec d'importantes corrections routières, modifia sensiblement les quartiers traversés et le village de La Coudre, qui alors n'était atteignable que par les chemins pentus de Sainte-Hélène et du Crêt-du-Chêne: une liaison directe sur pont évitant le carrefour du Rocher, le retraçage des chemins des Fahys et des Trois-Portes jusque-là très sinueux, la création en territoire coudrier, 20 ans avant la fusion, d'une nouvelle route cantonale franchissant une importante carrière, qui ne prit le nom de Vignoble qu'en novembre 1932, lorsqu'elle devint vraiment urbaine.

Y. D.



Une trentaine de vigneronns ont présenté au public cette spécialité neuchâteloise

Plus de 700 personnes dégustent de l'Oeil de perdrix



Il y avait foule, mercredi dernier, devant l'Hôtel de Ville. • Photo: sp

Le Neuchâtel Oeil de Perdrix a sorti le grand jeu! La semaine dernière 28 vigneronns sont venus faire déguster cette spécialité neuchâteloise à plus de 730 personnes devant l'Hôtel de Ville et sous un soleil radieux.

Depuis plus de 20 ans les Neuchâtelois sont habitués à déguster à mi-janvier, le Non-filtré, 1^{er} vin suisse de l'année. Et pour la quatrième année, communie Neuchâtel Vins et Terroir, «ils ont marqué d'une croix blanche dans leur agenda la dégustation de l'Oeil de perdrix pour fêter le début de l'été avec le vin idéal!» Quelque 730 amoureux des crus de Neuchâtel ont ainsi participé la semaine dernière devant l'Hôtel de Ville à cette dégustation géante.

Issu de Pinot noir peu cuvé, l'Oeil de perdrix évolue à Neuchâtel dans son pays d'origine. Les vigneronns sont fiers de leur «Oeil», dont les premières traces d'existence remontent au 19^e siècle. Cet emblématique vin rosé provient historiquement de la région, raison pour laquelle cette spécialité est considérée par les connaisseurs comme l'original.

Frais et harmonieux, le vin est particulièrement apprécié avec la cuisine estivale. Il se déguste également avec bonheur toute l'année avec les poissons, les mets exotiques ou les grillades, de l'apéritif au dessert. Le Pinot noir vinifié en rosé offre des vins charmeurs, ronds et complexes, d'une grande amplitude d'arôme, dignes de la réputation dont ce vin jouit depuis des générations.



Petit tour d'horizon des activités nautiques qui foisonnent sur le lac de Neuchâtel durant la période estivale

Glisser, naviguer, culbuter et plonger da

L'été est enfin de retour et avec lui le soleil, qui a réchauffé de ses rayons la température de l'eau. La période idéale pour profiter de la riche palette d'activités nautiques proposées sur le lac de Neuchâtel, en famille ou entre amis. A vos maillots de bain !



En équilibre sur stand up paddle

Coach sportif, Hicham Laïmina transmet sa passion pour le stand up paddle à toutes les générations, au large des Jeunes-Rives. Tous les mercredis après-midis de mars à octobre, il dispense des cours gratuits de stand up paddle pour les enfants. L'occasion d'exercer son équilibre dans un cadre idyllique. Sorties, promenades, initiations et cours personnalisés : tous les prétextes sont bons pour se mettre à l'eau. Installé à deux pas de la plage des Jeunes-Rives, le stand de Laïmina Sports loue en plus des paddle boards, canoës, kayaks et planches à voile. Le sportif propose même des cours de préparation physique... sur stand up paddle. «Très complète, cette activité sollicite tous les muscles du corps», précise Hicham Laïmina. Plus aucune excuse pour ne pas entretenir sa ligne cet été !

• www.laiminasports.ch



De mars à octobre, le lac de Neuchâtel est le théâtre d'une foule d'activités sportives.



Photo : Cercle de la voile Neuchâtel



Approivoiser le vent avec le Cercle de la voile

Durant la période des vacances scolaires estivales, le Cercle de la voile organise chaque semaine des camps d'été du 9 juillet au 17 août (excepté semaine du 1^{er} août). Les cours ont lieu tous les matins ou les après-midis pour les enfants et le soir pour les adultes. On y apprend tous les déplacements et positionnements nécessaires pour naviguer sur optimist, respectivement laser. Seule aptitude requise : savoir nager, car il peut arriver que l'embarcation chavire. Les participants sont encadrés par des moniteurs J+S, au bénéfice de permis pour bateaux à moteur. Si la météo ne permet pas la pratique de la voile, des activités nautiques alternatives sont proposées à l'image de la planche à voile et du ski nautique. A noter que le Cercle de la voile organise une régata master d'envergure européenne les 17, 18 et 19 août au large du lac de Neuchâtel. Un beau spectacle en perspective !

• www.cvn.ch



Surfer la vague avec le Ski nautique

Le ski nautique club fête cette année ses 60 ans en proposant une série d'activités ouvertes au public. Une compétition de wakesurf se tiendra les 7 et 8 juillet. Des courses de dames sur une note à la fois festive et décontractée, le samedi 4 août, le club se muera en soirée. Une projection spéciale anniversaire. Pour célébrer, s'essayer aux joies de la glisse, des initiations de ski nautique, dès 5 ans, sont organisées sur le lac de Neuchâtel, le samedi 18 septembre. Durant la saison estivale, le club est ouvert de 9h à 20h.

• www.sncn.ch



ns le lac de Neuchâtel



rtives, ludiques, parfois même qui décoiffent. • Photos: Stefano Iori



Tester l'aviron avec la Société nautique de Neuchâtel

L'aviron se pratique à tout âge! Pour preuve, Jean-Louis Pochon, doyen de la Société nautique de Neuchâtel, a fêté ses 74 ans de rame et il continue à pratiquer sa discipline de prédilection. Le club propose des cours ouverts aux amateurs comme aux compétiteurs, enfants et adultes. Pour les débutants, des cours d'initiations sous forme de bloc de six leçons sont mis en place pour acquérir les techniques de base. Un examen final donne accès au brevet de bronze, qui atteste de la capacité de naviguer à bord des youlettes (bateaux utilisés pendant les cours). Il est ensuite possible d'enchaîner avec le brevet d'argent qui nécessite une saison complète de pratique. «Nous recherchons activement de jeunes sportifs motivés pour compléter nos équipes juniors», relève Helen Houttuin, entraîneure. Le club compte plus de 160 membres actifs, dont huit juniors.

• www.aviron.ch



Photo: Mario Cafiso

Photo: Océane plongée

ue club Neuchâtel

ns d'existence en pro-
c. Pour l'occasion, une
uillet au large du Bains
calée. Le temps d'une
cinéma sur l'eau avec
eux qui souhaiteraient
le wakboard, wakesurf
r demande, de mars à
est ouvert tous les jours



A la découverte des fonds du lac avec Océane plongée

L'école de plongée Océane propose toute la panoplie de baptêmes, initiations et brevets de plongée. Une première immersion sert à prendre ses marques et à se familiariser avec la respiration sous l'eau. «Le lac de Neuchâtel présente l'avantage d'être immédiatement accessible, sans devoir franchir d'obstacles périlleux comme des escaliers ou de gros cailloux. Ce qui facilite la mise à l'eau», relève Michael Baiardi, co-manager. Et de poursuivre: «Le fond du lac est très morcelé. Durant l'été, on peut y apercevoir des écrevisses, mais aussi d'autres objets intéressants comme des épaves». Les enfants dès 8 ans peuvent effectuer leur premier baptême de plongée et passer leur brevet dès 10 ans. «La théorie est la même que pour les adultes, et le brevet décerné permet aussi de plonger dans le monde entier, mais à des profondeurs moins importantes que pour les adultes», explique Michael Baiardi, qui a cofondé Océane plongée avec son frère Jean-Pierre en 1997, réunissant toute à la fois une école professionnelle et un magasin de plongée à Neuchâtel.

• www.oceane.ch



En promenade à bord d'un pédalo

Basée directement dans le port de Neuchâtel, Marine service loisirs loue un large éventail d'embarcations diverses. Pédalos pour deux et quatre personnes, petit jet-ski, soucoupes flottantes et petits bateaux à moteurs composent la flotte. Dernière nouveauté: un pédalo-transat propulsé électriquement et muni de haut-parleurs pour apprécier un moment de détente sur le lac. «Nous souhaitons favoriser le tourisme à Neuchâtel en proposant des activités qui laissent de bons souvenirs, dans un cadre jovial», déclare Habib Mathlouthi, plus connu sous le nom de Hobby. Bars, restaurants, concerts et activités nautiques: les animations ne manquent pas dans le port de Neuchâtel. «Nous avons contribué à ce que le lieu reprenne vie», se réjouit Hobby.

• www.msloisirs.ch



 Avec 20'000 francs, Philip Morris veut favoriser l'émergence d'idées innovantes

Un premier prix à l'environnement

L'entreprise Philip Morris Products SA octroiera 20'000 francs à un projet innovant pour l'environnement, réalisable dans le canton de Neuchâtel avant fin 2019. Les start-up, associations et toutes les personnes de plus de 18 ans impliquées sur le territoire neuchâtelois sont appelées à déposer leur dossier avant le 21 septembre.

«Nombreuses sont les personnes à avoir des idées innovantes pour améliorer la qualité de vie de nos générations et de celles à venir. Mais avoir de bonnes idées ne suffit pas, encore faut-il avoir les moyens financiers et la capacité de les concrétiser rapidement: c'est ce que souhaite encourager PMP grâce à son premier prix Environnement», indique dans un communiqué l'entreprise, qui est l'un des plus importants employeurs privés du canton.

Avec le montant du prix, soit 20'000 francs, le lauréat ou la lauréate devra mettre en oeuvre son projet d'ici fin 2019 sur le territoire cantonal neuchâtelois. Il devra poursuivre un enjeu environnemental au sens large du terme dans des domaines comme la biodiversité, la mobilité, l'économie d'énergie et la réduction des déchets; il pourra revêtir un caractère social et si possible, pourra être reproduit en dehors du canton.

Le jury, composé notamment de membres de la direction de PMP, de représentants des autorités – dont



Parmi les projets que mène PMP, un jardin communautaire destiné aux employés a été aménagé ce printemps. • Photo: sp

la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de l'Environnement - et de représentants de l'économie de la région, étudiera tous les dossiers et élira en octobre le projet environnemental le plus innovant et bénéfique pour la population.

«Alors que l'entreprise construit son avenir sur des produits sans fumée tout en minimisant l'impact de ses activités industrielles, elle donne, au travers de ce prix à l'en-

vironnement, un message fort sur la protection de l'environnement», note encore PMP. Qui mène d'ailleurs (lire ci-contre) de nombreuses actions en faveur du développement durable.

Plus d'informations sur l'organisation du prix et les conditions de participation sur le site de l'Association Ecoparc, en charge de l'organisation et du suivi des dossiers: www.ecoparc.ch

Quelques exemples

Depuis de nombreuses années, PMP s'engage à minimiser l'impact environnemental de ses activités industrielles à Serrières. Aujourd'hui, les initiatives se multiplient. Parmi les exemples récents, un terrain de l'entreprise, au nord de la route cantonale, a été mis à disposition de tous les employés et employés pour promouvoir l'agriculture biologique. Un spécialiste donne des conseils, notamment en permaculture, à celles et ceux qui le souhaitent, en anglais et en français.

Autre exemple: l'installation prochaine de panneaux solaires sur le toit du Cube, qui accueille les activités de recherche et développement du groupe, ainsi que d'une turbine éolienne. La production de ces panneaux, sur une surface de 1245 mètres carrés, atteindra 5 à 7% de la consommation électrique du bâtiment.

Et le département «engineering» de PMP réalise actuellement une étude de faisabilité pour transformer les déchets en carburant qui pourrait être utilisé par les chaudières. Baptisé pyrolyse, ce procédé doit permettre de réduire d'environ 37% les émissions de CO₂ de l'usine. L'an dernier, le char que réalise chaque année PMP pour la Fête des vendanges était mù par un châssis électrique, ce qui sera à nouveau le cas pour l'édition 2018.

 Le Cirque national suisse est à Neuchâtel jusqu'à vendredi soir avec un chapiteau libéré de ses mâts

Le Knie s'est installé sur les Jeunes-Rives

Après les premiers mois de sa tournée en Suisse alémanique, le cirque Knie est arrivé à Neuchâtel ce début de semaine, après ses représentations à La Chaux-de-Fonds. Vous ne l'avez pas vu, dressant fièrement ses mâts rouges, sur la place du Port? Normal: cette année, c'est sur les Jeunes-Rives qu'il a pris ses quartiers, en raison de sa nouvelle grande arche, trop volumineuse pour son emplacement de ces dernières années. Une nouvelle organisation qui a nécessité par ailleurs la suppression du parcage sur une partie de la rue des Beaux-Arts, et ceci jusqu'au départ des roulettes, après le dernier spectacle de vendredi soir.

C'est pour le confort du public que deux des quatre mâts qui soutiennent



La tournée romande fait halte, comme chaque mois de juin, à Neuchâtel.

la charge principale du chapiteau ont été remplacés par un grand arceau: cela

donne à davantage de spectateurs une visibilité directe sur la piste. Les ani-

maux de la ménagerie peuvent quant à eux bénéficier de surfaces herbeuses, et non de bitume sous leurs sabots, ce qui n'est pas négligeable.

Sous le titre «formidable», le spectacle 2018 présente évidemment les numéros de la famille Knie, mais aussi de 38 artistes de 10 pays différents. A ne pas rater: pour les fans de technologie, un numéro avec un drone et, pour les amoureux du cirque classique, les numéros de dressage, avec pur sang arabes ou chevaux andalous. La tournée romande est accompagnée, côté humour par Marie-Thérèse Porchet.

• **Représentations mercredi, jeudi et vendredi à 20h.**

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition du bâtiment à la rue de Maillefer 11a, article(s) 5945 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105004 pour le compte de Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation intérieure et surélévation du bâtiment existant; changement partiel d'affectation à la rue du Musée 1, article(s) 428 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105163 pour le compte de Prévoyance.ne. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un centre administratif, de locaux de stockage et d'un parking souterrain - Adaptation du projet sanctionné à la rue Tivoli - Maillefer 11, article(s) 17622, 15456 et 5945 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105434 pour le compte de Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur S. Nuñez, architecte à Marin (Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réaffectation partielle de la boutique Heidi.com pour l'aménagement d'une cafétéria au Faubourg du Lac 5, article(s) 14331 et 5527 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105697 pour le compte de Heidi.com SA. Les plans peuvent être consultés du 29 juin au 30 juillet 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Factrices et facteurs en formation sur la place du Port

Scooters électriques pour votre courrier



Quelque 135 conductrices et conducteurs de la région de Neuchâtel ont participé au cours de perfectionnement. • Photo: sp

Quelque 135 factrices et facteurs de La Poste ont participé la semaine dernière, sur la place du Port, à cours de perfectionnement de conduite sur scooter électrique à trois roues. Employés dans la «région distribution courrier» de Neuchâtel, ces femmes et hommes casqués de jaune ont pratiqué des exercices d'habileté et de sécurité, par groupes de huit, sous le regard des passants et même des journalistes, puisque la presse avait été conviée à une des sessions.

Cela fait 7 ans que les scooters électriques DXP ont été introduits par La Poste en remplacement des scooters à essence et 20 ans après les vélomoteurs, communique la régie. Sur un total de 8'600 véhicules, La Poste Suisse en utilise aujourd'hui 6'000 pour la livraison du courrier. 80 de ces engins sont utilisés pour le secteur de distribution du courrier de Neuchâtel (9 offices de postes). Dotés d'une autonomie d'environ 8 heures, ils permettent d'effectuer une tournée complète et d'être ensuite rechargés au moyen d'une station installée à l'office de poste et alimentée par de l'énergie solaire.

Pour les professions dont le taux de chômage dépasse 8%

Priorité aux candidats résidant en Suisse

Le 16 décembre 2016, en réponse à l'initiative contre l'immigration de masse, le Parlement fédéral a adopté des modifications législatives concernant la mise en œuvre «light» de l'art.121a de la Constitution. Cette solution «eurocompatible» vise à donner une priorité aux demandeurs et demandeuses d'emploi en Suisse. Le Conseil fédéral a rendu, le 8 décembre 2017, une ordonnance d'application concrète de la loi. Ces dispositions légales comportent trois points centraux: durant 5 jours, la priorité est donnée aux candidatures de demandeurs et demandeuses d'emploi inscrit-e-s à l'ORP; l'obligation d'annonce concerne les professions affichant un taux de chômage, au niveau suisse, égal ou supérieur à un certain seuil; du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2019, la valeur seuil applicable est fixée à 8%.

Le Conseil d'État neuchâtelois considère cette mise en œuvre de l'obligation d'annonce des postes vacants comme une opportunité.

Tous les employeurs, entreprises privées, administrations publiques et organismes parapublics sont soumis à l'obligation d'annonce dans les professions concernées par un taux de chômage supérieur ou égal à 8%. Le Service cantonal de l'emploi, par son office du marché du travail, est le partenaire principal pour conseiller et appuyer les employeurs dans le cadre de l'obligation d'annonce et a pour mission de proposer des profils pertinents aux employeurs. En cas de question, les employeurs peuvent s'adresser par courriel à l'adresse ProEmployeurs@ne.ch ou par téléphone à la hotline: 032 889 88 98.

Haute Ecole Arc

Projet européen de conservation

La Haute Ecole Arc Conservation-restauration (HE-Arc CR), basée à Neuchâtel, participe au projet européen ITN Change, labellisé H2020, et dirigé par la Norwegian University of Science and Technology de Gjøvik. Requérante pour le compte de la HES-SO, Elle va jouer, dès le printemps 2019, un rôle central en matière d'examen et d'analyse de l'état de conservation des objets du patrimoine et de leur évolution au cours du temps.

«Avec ce projet, la HES-SO accède pour la première fois aux Fonds du programme Marie klodowska-Curie Actions - Innovative Training Networks (ITN) favorisant la relève scientifique. Notre place dans ce consortium est importante et en lien direct avec des compétences que nous développons depuis de nombreuses années à Neuchâtel», se réjouit Agnès Gelbert Miermon, coordinatrice de l'Unité de Recherche de la HE-Arc CR.

Au total, une vingtaine d'institutions européennes de renommée internationale mettent en commun leurs compétences sous la houlette de la Norwegian University of Science et technology de Gjøvik, requérant principal.

Au sein de ce projet, la HE-Arc Conservation-restauration va étudier plus particulièrement l'altération des œuvres d'art polychromes et les surfaces métalliques oxydées, patinées ou vernies. «L'analyse des altérations subies par les biens culturels au cours du temps est une problématique essentielle dans le domaine du patrimoine. Ce projet interdisciplinaire constitue une opportunité exceptionnelle de développer des méthodologies innovantes», souligne Christian Degryny, chef de projet.

Navigation

Bon début de saison

La saison 2018 de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat a débuté sous les meilleurs auspices. A fin juin, la fréquentation affiche une hausse de 3% par rapport à 2017, a communiqué l'entreprise, grâce aux nouvelles courses à thème, aux activités au port et à la météo favorable. Deux nouveaux capitaines ont renforcé les équipages. Les actionnaires ont par ailleurs approuvé les comptes 2017. Le compte de résultat présente une perte de 527'278 francs, principalement due à des charges extraordinaires et provisions. Les premières mesures d'assainissement ont été prises, en particulier au niveau de la caisse de pension.



Monnaie locale ou cryptomonnaies mondiales : Neuchâtel a peut-être un rôle à jouer

Quel argent veut-on pour demain ?

Neuchâtel, capitale des cryptomonnaies et de la très tendance «blockchain»? Ou canton initiateur d'une monnaie locale plus traditionnelle? Alors que plusieurs entreprises ont pris leurs quartiers en ville depuis l'installation de la première, Bity SA, à Serrières, l'un des papes du bitcoin en France, Adli Takkal Bataille, était vendredi invité à Neuchâtel pour donner une conférence dans le cadre du master en innovation de l'Université. Il a notamment évoqué l'intérêt de développer une cryptomonnaie sur le plan local. Un thème abordé également lundi soir par un café citoyen organisé par les Verts.

Ce mercredi, un postulat d'un groupe de députés interpartis PopVertSol, socialistes et Vert'libéraux demandant la création d'une monnaie locale neuchâteloise devrait être traité par le Grand Conseil. Un sujet largement d'actualité: plusieurs initiatives, du «farinet» au «léman», ont été lancées ces dernières années en Suisse romande pour soutenir et développer l'économie résidentielle. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, dans son programme politique 2018-2021, souhaite lui aussi mener une politique permettant la mise en place d'une chaîne de valeur locale, tout en rappelant son ouverture au monde.

Mais dans le monde du tout-numérique d'aujourd'hui, peut-être serait-il possible, voire préférable, de créer non pas une monnaie classique, avec coupures papier et tiroirs-caisses, mais une cryptomonnaie régionale: c'est en tout cas la conviction d'Adli Takkal Bataille, l'un des spécialistes francophones du bitcoin et des nouvelles monnaies, qui était de passage à Neuchâtel avec les membres du «Cercle du Coin», association francophone dédiée au bitcoin et aux monnaies décentralisées. C'est aussi l'idée qui a été débattue, lundi soir, par les initiateurs du «léman» et du «fari-



Le canton de Neuchâtel se fait aujourd'hui un nom dans le domaine des cryptomonnaies. En lancera-t-il une sur le plan régional? • Photo: sp

net», ainsi que par l'administrateur d'une start-up neuchâteloise, IndéNodes, dans le cadre d'un café-citoyen organisé par les Verts.

Consommateurs séduits

Au bout du compte, beaucoup d'idées, mais point de certitudes. Le «farinet» et le «léman» n'ont que peu ou prou franchi le pas de la monnaie virtuelle, même si le second a lancé un «e-leman», dont la plateforme numérique n'est cependant pas totalement aboutie. Ils ont néanmoins leur communauté d'utilisateurs: 180'000 francs en circulation en Valais, 160'000 entre Vaud-Genève et la France voisine, le «léman» étant transfrontalier. Du côté des commerces et des consommateurs, elles ont trouvé leur public et suscitent beaucoup d'intérêt, y compris de la part de collectivités publiques qui ont adhéré, ou souhaitent rejoindre, ces systèmes.

Mais tant Jean Rossiaud, président de Monnaie Léman, que David Crettenand, membre fondateur de la monnaie

Le Farinet, ont relevé qu'il était difficile de mesurer l'ampleur de la circulation de ces monnaies. D'autant que si les citoyens-consommateurs les ont adoptées, la situation est plus difficile entre les entreprises ou les fournisseurs. «On imagine mal une entreprise payer un fournisseur avec une valise de billets», illustre Jean Rossiaud. D'où le lancement de l'e-leman, qui s'appuie sur les technologies des cryptomonnaies pour proposer des paiements sans numéraire.

Des cryptomonnaies qui possèderaient toutes les vertus, en tout cas à entendre leurs disciples: dès lors qu'une monnaie dématérialisée n'est rien d'autre qu'un protocole informatique (un ensemble de règles régissant les échanges entre ordinateurs connectés en réseaux), il est possible de lui donner toutes les règles que l'on veut: «On peut, par exemple, créer une monnaie dite fondante: si on ne la fait pas circuler, elle perd peu à peu sa valeur», explique Lionel Jeannerat, d'IndéNodes.

Communauté d'utilisateurs

Pour Adli Takkal Bataille, même constat: il est possible de lier une cryptomonnaie à des contraintes d'utilisation, par exemple géographiques, ou à une liste de commerces ou de personnes autorisées à l'utiliser: «Cela peut aussi favoriser la participation des citoyens à des initiatives régionales: je peux devenir actionnaire d'une boulangerie et avoir droit à une réduction sur mes croissants...» Sans oublier la possibilité de financer des projets locaux au bout

du monde, par exemple dans le cas de jumelages.

S'affranchir de la finance traditionnelle pour se mettre à l'abri d'une crise financière, permettre au citoyen de se réapproprier la notion d'émission de monnaie, tisser des liens entre une communauté de gens adhérant à un même projet: c'est finalement là que se rejoignent les adeptes des monnaies locales classiques ou des monnaies virtuelles. Car sur d'autres points, les avis sont partagés, notamment en termes de spéculation ou de consommation d'électricité, où le bitcoin est notamment décrié en raison d'un «minage» (mise en réseau d'ordinateurs pour leur puissance de calcul) énergivore. De même, les monnaies locales actuelles restent adossées au franc suisse et à des banques existantes.

Un tournant majeur

Au final? La certitude des deux côtés que la finance internationale se trouve à un tournant majeur. «Le bitcoin a été lancé en 2009, il peut donc sembler non mature, mais ses fondations sont bien plus anciennes, elles remontent aux années 80», constate Adli Takkal Bataille. «Il est né du renversement de valeurs généré par le monde d'internet: de même que je n'ai plus besoin d'être «quelqu'un» pour exister sur internet, je n'ai plus besoin de passer par une banque centrale ou par un Etat pour avoir accès à de la monnaie».

Françoise Kuenzi



Un nouvel écosystème neuchâtelois

Le nouvel écosystème «blockchain» de la région neuchâteloise a son site internet, à l'adresse <https://blockchain-neuchatel.ch>. On y trouve la liste des acteurs implantés dans la région. En ville de Neuchâtel, citons Bity, Tokenstate.io, Raccoon, Crypto Trading ou IndéNodes. Cet écosystème sera-t-il appelé à se développer encore? Vendredi, le conseiller d'Etat et ministre de l'Economie Jean-Nat Karakash s'est en tout cas dit convaincu que si le canton n'avait pas le prétention de créer des écosystèmes complets à l'échelle locale, «il y a une opportunité à nous positionner aujourd'hui dans ce domaine d'autant que si la Suisse a un rôle à jouer, ce ne sera certainement pas dans les centres financiers habituels.»

En visite

Chef amazonien à la Belle Epoque



A fin mai dernier, l'association Peseux en mieux organisait l'opération «Côté Amazonie», présentée dans nos colonnes. Venus du Brésil, seize membres du peuple Paiter Surui ont été accueillis sur le site de Chantemerle, dans les hauts de Corcelles, pour une grande torrée. Parmi eux, le chef Almir Narayamoga, surnommé «le Gandhi amazonien», qui milite contre la déforestation. La visite a également passé par Neuchâtel, où la délégation a rencontré notamment le conseiller communal Thomas Facchinetti avant de visiter la ville sous un angle Belle Epoque. Ici, le chef Narayamoga a fait la rencontre d'une des deux statues du quai Ostervald (photo Sébastien Sintz)

Prix CSEM

Apprentie du Jura récompensée

Le prix CSEM du développement durable récompense cette année un projet consacré à la création d'une unité de vie pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce travail a séduit le jury par sa qualité et par l'originalité du thème retenu par la Jurassienne Faustine Adatte, une apprentie droguiste de troisième année. Le jury a également beaucoup apprécié l'acuité du regard porté par cette jeune Jurassienne sur un défi social et sanitaire majeur qui, a priori, pourrait sembler bien éloigné de ses préoccupations.

En récompensant ce travail, le CPLN et le CSEM, tous deux à Neuchâtel, souhaitent souligner que le développement durable ne se limite pas à la seule problématique environnementale. Neuf travaux étaient en lice. Certains avaient pour particularité de sortir des sentiers battus pour explorer d'autres aspects du développement durable que l'environnement.

Le CSEM et le CPLN félicitent l'ensemble des participant-e-s. Ils engagent les apprenti-e-s et étudiant-e-s à s'inspirer de cette cuvée «colorée» en prenant aussi en considération dans leurs réflexions sur le développement durable les piliers sociaux et économiques.

La Ville officielle

Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 2 juillet 2018, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal et nominations

18-101 Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année administrative 2018-2019.

18-102 Nomination de la Commission financière pour l'année administrative 2018-2019.

Rapports

18-011 Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit d'engagement (crédit-cadre) pour le remplacement de deux ambulances pour le Service communal de la sécurité.

18-008 Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit d'avant-projets des mesures prioritaires du projet d'agglomération.

18-013 Rapport du Conseil communal, concernant le remplacement de la pelouse synthétique d'un terrain de sport à Pierre-à-Bot.

18-007 Rapport d'information du Conseil communal, en réponse au postulat no 174 du groupe PLR intitulé «Pour un Plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel EST».

18-012 Rapport d'information du Conseil communal, concernant les évolutions dans le cadre des activités de l'éorén (école obligatoire région Neuchâtel).

Autres objets

18-601 Interpellation du groupe socialiste par Mme Julie Courcier Delafontaine et consorts, intitulée «Fusion des services informatiques: un calendrier ambitieux ou risqué?».

18-602 (Réponse écrite du Conseil communal du 23 mai 2018)

Interpellation du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts,

intitulée «Quid de l'égalité femmes-hommes en Ville de Neuchâtel?».

18-604 Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Nouvelles pistes ou bandes cyclables: où et combien de places de parc à supprimer?».

18-303 Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour une cité libre de toute publicité commerciale».

18-606 Interpellation du groupe socialiste, par M. Gabriele Jeanneret et consorts, intitulée «Une ville dynamique!».

18-304 Motion des groupes PopVertSol et Vert'libéraux/PDC par Mmes et MM. Jacqueline Oggier Dudan, Martha Zurita, Edouard Jeanloz, Johanna Lott Fischer, Dimitri Paratte, Stéphane Studer, Sylvie Hofer-Carbonnier et Cornelia Froidevaux-Wettstein, intitulée «Pour une meilleure qualité de vie et plus de sécurité».

18-607 Interpellation dont le traitement en priorité est demandé, du groupe Vert'libéraux/PDC par Mme Sylvie Hofer-Carbonnier et consorts, intitulée «Décision du Tribunal fédéral concernant Neuchâtel-Ouest: quelles sont les prochaines étapes?».

18-608 Interpellation dont le traitement en priorité est demandé, du groupe PLR par M. Christophe Schwarb et consorts, intitulée «Fermeture des magasins OVS - quelles conséquences?».

18-609 Interpellation du groupe PopVertSol par Mme Martha Zurita et consorts, intitulée «Pour l'ajout d'une plaque explicative sur les «monuments» dédiés à Louis Agassiz visibles dans l'espace public en Ville de Neuchâtel».

18-401 (Pour mémoire) Proposition du groupe PopVertSol par Mme et M. Charlotte Opal, Nicolas de Pury et par Mme Cornelia Froidevaux-Wettstein, MM. Jules Aubert et Philippe Etienne, relative à la «nouvelle forme d'exploitation des domaines de la Ville de Neuchâtel,

viticoles ou agricoles, dont la Ville est propriétaire ou qui d'une manière ou d'une autre dépendent de la Ville de Neuchâtel».

Renvoi à la Commission spéciale «Domaines agricoles et viticoles Bio» pour étude selon décision du Conseil général du 7 mai 2018.

Neuchâtel, le 11 juin 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatel-ville.ch

Echos

■ Vendredi 22 juin, Mme Christine Gaillard, présidente de la Ville, a représenté les Autorités communales à la remise des diplômes lors de la cérémonie de clôture de la Haute école de Musique de Genève-Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Michèle et Jean-Claude Furrer-Bessière, ainsi qu'à Christiane et Philippe Erard-Bosshard à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Vieux-Châtel-Ed. de Reynier

Fête de quartier ce samedi

L'Association du quartier Vieux-Châtel & Edmond-de-Reynier (AVE) vous invite cordialement à sa traditionnelle fête de quartier, samedi 30 juin, dès 17h30, dans la cour privée de Vieux-Châtel. Thème cette année: #VieuxChâtelPlage. Au menu: raclette, saucisses et convivialité! Préparez vos délicieux gâteaux qui seront partagés entre voisins le long d'un bas à gâteaux. Il y aura aussi plein de jeux pour enfants. Et, nouvelle initiative plus écologique, prenez votre verre et vos couverts. On se réjouit de fêter l'été tous ensemble!



Semaine du 27 juin au 3 juillet 2018

Trois sorties cinéma



Looking for Oum Kulthum

Réalisatrice iranienne, Mitra a l'ambition de filmer la vie et l'œuvre artistique de la légendaire chanteuse Oum Kulthum. Comme son héroïne, elle est confrontée aux difficultés imposées par une société conservatrice dominée par les hommes. La gloire et la réussite acquises à l'étranger ne sont pas de

grande utilité face aux difficultés qui apparaissent pendant le tournage. La disparition de son fils n'arrange rien. | Apollo

Sicario - la guerre des cartels

Dans ce deuxième volet, la guerre contre les cartels mexicains s'est intensifiée. L'urgence est maintenant absolue, depuis que des terroristes utilisent le réseau des trafiquants pour traverser la frontière américaine. Pour mener ce combat sans merci, l'agent fédéral Matt Graver (Josh Brolin) fait à nouveau appel



au mystérieux Alejandro (Benicio Del Toro). | Rex



Blue note records: beyond the notes

Un voyage passionnant et émotionnel derrière les coulisses du label pionnier américain, qui a donné une voix à quelques-uns des meilleurs artistes de jazz des 20 et 21^e siècles. Depuis 1939, Blue note inspire des générations de musiciens. A travers des séances d'enregistrement récentes, des archives rares et des entretiens avec des stars du label comme Herbie Hancock, Wayne Shorter, Norah Jones, Robert Glasper et Ambrose Akinmusire, le film raconte la naissance du jazz jusqu'au mouvement hip-hop. Séance unique en présence de la réalisatrice Sophie Huber, ce jeudi 28 juin à 20h15. | Apollo

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg

Illustration: Stefano Iori, photographe

Secrétariat: Nathalie Ménétre

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Geneviève Stauffer

Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h, fermeture exceptionnelle des piscines intérieures sa 30.06 jusqu'à 14h; Piscines extérieures du 10.05 au 02.09, tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Piscine de Serrières: Ouverture au public du 02.06 au 29.08: tous les jours de 10h à 19h. Fermée en cas de mauvais temps. Tél. 032 717 85 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage

en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél: 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 30 juin et dimanche 1er juillet

Collégiale, di 01.07, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 28.06, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines, di 01.07, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 30.06, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 01.07, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 30.06, 17h, messe; di 01.07, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 30.06, 18h30, messe; di 01.07, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 01.07, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel, di 01.07, célébration à La Chaux-de-Fonds.

art-en-vue

DES MURS ET DES HOMMES

26 MAI – 26 OCTOBRE 2018

PARCCHASSERAT.CH

PHOTOGRAPHIES

Monika Flückiger

LAND ART

Ruben Pensa

LIEU

Vue-des-Alpes
parcours fléché depuis
le parking

ACCÈS LIBRE



PATRIMOINE2018
KULTURERBE2018
PATRIMONIO2018
PATRIMONI2018

avec le soutien de



Val-de-Ruz

PROEVOLOGIA
ASSOCIATION DES AMIS D'ÉVOLOGIA
Cernier Neuchâtel Suisse

M
MESSEILLER SA
Neuchâtel



L'école de self-défense TatouT propose des conseils de voyage personnalisés destinés aux jeunes globetrotteurs

Un globetrotteur averti en vaut deux

Voyage sac au dos, séjour linguistique à l'étranger, interrail seul ou entre amis: TatouT, l'école neuchâteloise d'autoprotection et de prise de confiance en soi propose de nouveaux cours pour les jeunes globetrotteurs entre 16 et 30 ans, à Neuchâtel et dans l'ensemble de la Suisse romande. Une manière efficace de préparer son voyage et d'éviter autant que possible les arnaques et autres pièges à touristes en tout genre.

«Lorsque l'on arrive dans un nouvel endroit, peu importe la destination, on est forcément plus vulnérable. Face aux habitudes locales, on ne sait pas toujours quels sont les comportements jugés adéquats», indique Daphné Jaquet-Chiffelle, directrice de l'école TatouT. Les participants ont l'occasion de découvrir et d'expérimenter des outils qui leur permettent de développer leur intuition, d'éviter de se faire choisir comme cible et de faire face en cas de problème. Ils explorent des techniques à la fois physiques et verbales pour contenir et recanaler l'agressivité d'autrui. Ces outils sont ensuite utilisés dans des mises en situation, afin d'apprendre à reconnaître les dangers potentiels. «C'est génial que ces jeunes aient envie de voyager! Nous ne souhaitons surtout pas leur enlever cet enthousiasme, mais vraiment leur donner les clés qui leur permettront de faire des choix éclairés et de trouver des solutions, même en terre inconnue», souligne Daphné Jaquet-Chiffelle.

La pêche aux informations

Pour préparer son voyage, il est important de collecter un maximum d'informations sur la destination choisie. Il est utile de se renseigner sur les transports publics, la monnaie locale et les tarifs en vigueur, mais aussi sur les particularités locales. «L'idéal est de pouvoir compter sur une personne du coin pour bénéficier d'une aide au démarrage sur place. Il est aussi possible de demander des renseignements auprès de la population locale. Il peut



«Un voyage se passe toujours mieux quand il est préparé», assure Daphné Jaquet-Chiffelle, directrice de l'école TatouT, qui dispense des cours de self-défense depuis plus de vingt ans. • Photo: sp

être intéressant de poser des questions à plusieurs personnes et de croiser les informations obtenues», explique Daphné Jaquet-Chiffelle.

Les arnaques courantes

Les jeunes voyageant avec interrail ne sont pas à l'abri de se faire détromper pendant leur sommeil. La vigilance est donc de mise, surtout de nuit. Pour les globetrotteurs munis de sac à dos, les vols et arnaques sont monnaie courante. Il est important de toujours garder un œil sur son paquetage, et de ne pas mettre tout son argent et ses papiers au même endroit. «Il n'est pas possible de maîtriser ce qui se passe dans son dos», note l'institutrice neuchâteloise. Il est aussi conseillé de vider et de refaire entièrement son sac à dos avant de prendre l'avion. Une fois contrôlé, le paquetage peut être emballé sous cellophane. Ceci pour éviter qu'une personne malintentionnée n'y glisse de la drogue, par exemple. En règle générale, il est aussi judicieux de prévoir plusieurs

moyens de paiement, et plusieurs coupures d'argent liquides à placer dans des endroits différents.

Pour les femmes

«C'est malheureusement encore une réalité: certaines destinations, comme une partie de l'Inde, sont potentiellement plus dangereuses pour les femmes. Néanmoins, il reste tout à fait possible de voyager seule en tant que femme», expose Daphné Jaquet-Chiffelle.

En règle générale, il est important de faire attention aux boissons. «Je privilégierai les bouteilles en gardant toujours un œil sur ce que je bois», précise la directrice. Le langage corporel joue également un rôle essentiel. «Si une femme se tient droite, avec un regard sûr, elle montre qu'elle a confiance en elle», relève l'institutrice de self-défense, qui donne par ailleurs des cours spécifiques de prise de confiance en soi destinés exclusivement aux femmes.

Alcool et substances illicites

En buvant de l'alcool ou en consommant des drogues, on risque de perdre la maîtrise de son corps et de ses capacités. L'aptitude à effectuer des choix est amoindrie. De manière générale, il est important de choisir le moment et l'endroit si l'on décide de consommer, et surtout les personnes avec qui on le fait. En cas de mauvaise réaction aux produits, mieux vaut pouvoir compter sur des amis, des vrais. Si les substances sont illicites, mieux vaut complètement s'abstenir!

Tordre le cou aux mythes

Plusieurs pays font la Une de l'actualité dans les médias en Suisse. L'image que l'on s'en fait ne correspond pas toujours à la réalité. Il est important de s'informer auprès de personnes fiables, qui connaissent le terrain sur place. Pour dispenser ses cours et conseils personnalisés, l'école TatouT s'appuie sur les solides connaissances de ses instructeurs en Suisse romande ayant vécu ou voyagé durant plus semaines, voire mois à travers le monde, couvrant ainsi une large palette de destinations sur les cinq continents.

Anne Kybourg

- **Prochain cours «jeunes globetrotteurs»: jeudi 23 août de 18h30 à 21h30 au centre sportif du Mail. Inscriptions et programme sur www.tatout.ch**



Trois destinations vues par Daphné Jaquet-Chiffelle

Bali:

«La culture y est aussi douce que le climat. On dénombre peu d'agressions physiques ouvertes. Il faut surtout être vigilant pour ses biens et pour négocier les prix des hôtels et autres activités.»

Amsterdam:

«Certaines consommations sont illégales. Les doses de substances peuvent

être très hautes. Chacun fait ses choix, mais il ne faut pas prendre cet acte à la légère. Dans le cas où la personne décide de consommer, il vaut mieux bien s'entourer. On ne le fait pas tout seul et pas avec n'importe qui. Si ça tourne mal, il faut pouvoir compter sur le soutien de personnes de confiance.»

Inde:

«En tant que femme, je ne voyagerais pas seule dans certaines parties du pays. Les cas d'agressions et de violences sexuelles sont nombreux dans certaines régions, il n'existe pas ou très peu de contrôles. Les touristes paient parfois leurs vacances à l'avance et découvrent qu'il n'y a pas d'hôtel, ni d'activités.»